



## Procès-verbal du Comité Exécutif

---

<b>Réunion du :</b>	<b>Vendredi 12 décembre 2025</b>
<b>À :</b>	<b>14h30 – FFF &amp; Visioconférence</b>
<b>Présidence :</b>	M. Philippe DIALLO
<b>Présents :</b>	MMES. Pierrette BARROT, Pauline BLONDEAU, Sabine BONNIN, Elodie CROCO, Pascale EVAIN, Nicole ISAC, Véronique LAINE, Elisabeth LOISEL, Charlotte LORGERE, Virginie MOLHO, Sandrine MATHIVET, Joëlle MONLOUIS, Aline RIERA et Hélène SCHRUB  MM. Jean-Michel AULAS, Pierric BERNARD-HERVE, Cédric BETTREMIEUX, Jean-François CHAPPELLIER, Claude DELFORGE, Alexandre GOUGNARD, Jean-Claude LEFRANC, Baptiste MALHERBE, Pascal PARENT et Bertrand REUZEAU
<b>Excusés :</b>	MM. Marc KELLER et Vincent LABRUNE
<b>Assistent à la séance :</b>	MMES. Amel BOUZOURA, Oumou CAMARA et Camille EMIE  MM. Jean-François VILOTTE, Thomas CAYOL, Christophe DROUVROY, Hubert FOURNIER, Martin GUIVARC'H, Erwan LE PREVOST, Christophe PROUST et César SCARAMUZZINO

---

En ouverture, Philippe DIALLO remercie l'ensemble des membres du Comité Exécutif pour leur contribution au cours d'une année 2025 dense, qui a permis d'avancer sur un certain nombre de travaux structurants dans l'objectif de renforcer l'action de la Fédération Française de Football à l'horizon 2028.

### **I. Approbation des procès-verbaux**

#### **1) Procès-verbal du Comité Exécutif du 21 novembre 2025**

Le Comité Exécutif approuve le procès-verbal de sa réunion du 21 novembre 2025.

#### **2) Procès-verbaux du BELFA du 13 novembre et du 4 décembre 2025**

Le Comité Exécutif approuve les procès-verbaux des réunions du BELFA du 13 novembre et du 4 décembre 2025.

#### **3) Procès-verbal du CCPF du 5 décembre 2025**

Le Comité Exécutif approuve le procès-verbal de la réunion du CCPF du 5 décembre 2025.



## **II. Informations du Président**

### **1) Résultats des Sélections nationales – Calendrier international**

Philippe DIALLO présente les résultats des sélections nationales (annexe 1) et revient sur le tirage au sort de la Coupe du monde de la FIFA 2026. L'Equipe de France affrontera lors de la phase de poules le Sénégal, la Norvège et un barragiste dont l'identité n'est pas encore connue.

La localisation des trois rencontres sur la côte Est des Etats-Unis présente des facilités logistiques quant à l'installation d'un camp de base et l'organisation des déplacements. Avant leur départ, les Bleus devraient disputer deux matchs amicaux en France, les 4 et 8 juin.

Aline RIERA ajoute que la sélection nationale U19 féminine s'est qualifiée pour le deuxième tour de qualification à l'UEFA Euro 2026 après trois victoires en autant de matchs. Les rencontres se dérouleront en Allemagne en avril prochain, en vue de se qualifier pour la phase finale prévue en juillet en Bosnie-Herzégovine.

Enfin, Claude DELFORGE précise que l'Equipe de France Futsal s'apprête à participer au tournoi international de Metz, qui s'inscrit dans le cadre de leur préparation à l'UEFA Euro 2026.

### **2) Consultation relative aux droits d'exploitation de la Coupe de France Crédit Agricole**

Philippe DIALLO revient sur la consultation initiée le 20 novembre pour l'attribution des droits d'exploitation de la Coupe de France Crédit Agricole. Après l'ouverture des réponses, remises le 9 décembre, la FFF peut se réjouir d'avoir reçu des propositions sur l'ensemble des lots proposés.

Les prix de réserve n'ayant pas été atteints, une période de négociations de gré à gré s'est ouverte avec les diffuseurs intéressés. Il reviendra ensuite au Comité Exécutif de valider les décisions finales.

### **3) Soutien de la FFF à Christophe GLEIZES**

Le Président Philippe DIALLO tient à affirmer le soutien de la FFF au journaliste Christophe GLEIZES, condamné en appel à sept ans de prison en Algérie.

La FFF souhaite s'associer à la campagne initiée par Reporters Sans Frontières afin de relayer massivement l'appel à la libération de Christophe GLEIZES. En ce sens, son portrait sera affiché sur la façade de la FFF à compter du mercredi 17 décembre et un événement de soutien sera organisé le jeudi 18 décembre, en collaboration avec le mouvement sportif français et Reporters Sans Frontières.

## **III. Affaires administratives**

### **1) Calendrier général des compétitions masculines 2026/2027**

Pascal PARENT et Christophe DROUVROY présentent le projet de calendrier général des compétitions masculines pour la saison 2026/2027. Ce projet a été élaboré par la Commission fédérale du calendrier et approuvé par le Conseil d'administration de la LFP en date du 4 décembre 2025.

Ce projet prévoit notamment qu'aucune journée de Ligue 1 McDonald's et de Ligue 2 BKT ne soit jouée en semaine, et intègre la trêve internationale élargie de septembre-octobre 2026, au cours de laquelle l'Equipe de France disputera 4 rencontres.



A ce sujet, Bertrand REUZEAU remarque que cette trêve aura un impact sur les clubs de National 2 et National 3, qui devront composer avec le départ d'internationaux engagés en sélections de jeunes malgré la continuité de leur championnat lors de cette période.

Enfin, la finale de Coupe de France est placée avant les deux dernières journées de Ligue 1 McDonald's afin de prévenir tout risque de confrontation pour un club qualifié en finale de Coupe de France et engagé dans les barrages de fin de saison. Cette chronologie permet également de connaître l'ensemble des clubs qualifiés pour les compétitions européennes au soir de la dernière journée de Ligue 1 McDonald's, la Coupe de France ayant déjà désigné son vainqueur.

Le Comité Exécutif approuve le calendrier général des compétitions masculines 2026/2027 (annexe 2).

## 2) Stratégie fédérale relative au jeu de tête

Consciente des enjeux posés par la pratique du jeu de tête dans le football, notamment chez les plus jeunes, la FFF a souhaité formuler des recommandations concrètes, basées sur l'état de la recherche scientifique et adaptées aux différents niveaux de pratique.

En introduction, Claude DELFORGE remercie la Ligue Centre Val de Loire, qui a mené une étude avec la FFF pour mesurer la pratique du jeu de tête dans des rencontres de jeunes et au cours de séances d'entraînement.

Jean-François CHAPPELLIER, médecin fédéral national et représentant des médecins au Comité Exécutif, présente les grandes orientations de cette stratégie visant à donner un cadre sécuritaire aux enfants et parents.

Celle-ci repose sur quatre piliers :

- Le respect des principes de responsabilité, de précaution et de protection : en accord avec la vision de l'UEFA, pas de suppression systématique du jeu de tête chez les jeunes, aucune étude n'ayant établi de lien clair entre le jeu de tête et des maladies neurologiques ;
- Vision progressive de la place du jeu de tête dans le football de jeunes : interdit pour les rencontres des catégories U6 à U9, toléré pour les U10 à U13 et accepté à partir de la catégorie U14 ;
- Intégration dans les formations d'éducateurs : création de contenus pédagogiques adaptés à chaque niveau de pratique (routines d'échauffement, exercices et jeux) ;
- Communication adaptée : plan de diffusion lancé dès janvier 2026 pour livrer un message pédagogique et non-anxiogène à l'ensemble des acteurs.

Un livret pédagogique présentant la politique fédérale relative au jeu de tête sera ainsi diffusé dès la semaine du 15 décembre aux Présidents de Ligue et District, et sera relayé par des interventions dans la presse écrite afin de toucher le plus grand nombre.

Le Comité Exécutif salue cette initiative importante, qui répond aux questionnements posés par les familles et les éducateurs sur la manière d'aborder le jeu de tête dans le football de jeunes. La mise en application des recommandations fera l'objet d'un suivi régulier pour poursuivre le travail en la matière.

## 3) Renouvellement de l'adhésion de la FFF au COSMOS

Le Comité Exécutif,

Philippe DIALLO quittant la salle lors de l'examen de ce point et ne prenant donc pas part aux délibérations ni au vote,



Approuve la reconduction de l'adhésion de la FFF au COSMOS, en tant que « tête de réseau ».

Cette formule permet de prendre en charge l'adhésion de toutes les structures du réseau FFF comptant jusqu'à 7 ETP. L'adhésion sera relayée auprès des clubs employeurs dès janvier 2026, afin de gagner en efficacité et de cibler les clubs employeurs qui doivent être traités de manière prioritaire.

#### 4) Dispositif de lutte contre les atteintes à la probité

Oumou CAMARA présente au Comité Exécutif une sensibilisation relative aux enjeux de probité, conformément aux recommandations formulées par l'Agence française anticorruption (AFA).

Un cadrage des différents types d'atteintes à la probité est d'abord effectué, tant sur leur définition que sur leurs conséquences pénales. Un rappel est également effectué quant aux dispositions de la loi dite « Sapin II » de 2016, relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique.

Ensuite, le dispositif mis en œuvre par la FFF afin de lutter contre les atteintes à la probité est présenté. L'ensemble des recommandations de l'AFA a été pris en compte et concrétisé par un fort engagement en matière d'identification des risques, de prévention et de détection des conflits d'intérêts (mise en place d'un code de conduite), d'alerte interne, d'évaluation des tiers, de formation, de contrôle interne et de la définition d'un régime disciplinaire relatif à ces enjeux.

Il est également rappelé qu'en tant qu'association reconnue d'utilité publique, la FFF doit veiller au respect des obligations des Ligues et Districts en matière de lutte contre les atteintes à la probité.

La sensibilisation effectuée auprès du Comité Exécutif s'inscrit donc dans le dispositif global de la Fédération et sera prolongée par des interventions devant l'ensemble des acteurs concernés.

#### 5) Campagne de lutte contre les violences et incivilités

Hélène SCHRUB présente le cadre du plan d'action contre les violences et incivilités, qui avait été approuvé par le Comité Exécutif le 13 juin 2025.

Piloté par la direction de l'Engagement, ce plan s'articule autour de quatre orientations majeures :

- Connaître : mieux recenser les actes de violences et d'incivilités sur et autour des terrains ;
- Prévenir : renforcer la prévention et la sensibilisation, créer un statut des délégués de matchs ;
- Sanctionner : durcir le barème disciplinaire pour une tolérance zéro, impulser une nouvelle coopération avec les pouvoirs publics ;
- Accompagner les instances et clubs en difficulté.

En lien avec l'enjeu de prévention et de sensibilisation, une campagne de communication nationale avait été identifiée comme un objectif prioritaire. Celle-ci est donc présentée au Comité Exécutif par Amel BOUZOURA et César SCARAMUZZINO, en vue d'un lancement mi-février.

Cette campagne s'adresse en priorité aux acteurs du football (pratiquants, instances, parents, encadrants, bénévoles, arbitres) mais aussi à son écosystème global (grand public, spectateurs, médias...). Elle vise à :

- Sensibiliser aux violences et provoquer une prise de conscience
- Faire évoluer les mentalités et les comportements
- Protéger l'image du football et faire connaître les actions de la FFF



Après un processus de sélection approuvé par le Comité de choix des prestataires et fournisseurs (CCPF), une piste a été retenue par le groupe de travail relatif aux violences et incivilités, le Comité de lutte contre les violences et discriminations (CLEVED) et la Direction générale de la FFF.

Le script de la campagne est présenté au Comité Exécutif avec un planning prévisionnel, débutant par une phase de sensibilisation à compter de la mi-février 2026 s'appuyant sur un film et de nombreux visuels, avant un déploiement sur le terrain pour toucher tous les acteurs ciblés, en lien avec la Semaine du respect du 23 au 29 mars 2026. Cette action sera prolongée et valorisée en fil rouge de juin à septembre, afin d'amplifier la communication autour de divers outils et la diffusion d'indicateurs.

Le Comité Exécutif approuve les orientations présentées et insiste sur l'impératif de bien diffuser cette campagne, avec le relais indispensable des Ligues et Districts pour assurer son rayonnement efficace auprès de l'ensemble des cibles. Parmi elles, les parents sont perçus comme un public prioritaire afin de faire évoluer les mentalités.

#### 6) Information sur les activités du CNF : stages FFF Académie et dotation Nike 2026/2027

Un point d'information est présenté sur la politique tarifaire des stages FFF Académie, organisés au CNF de Clairefontaine, et sur la répartition de la dotation Nike pour la saison 2026/2027.

### **IV. Affaires juridiques**

#### 1) Propositions de conciliation

##### A. M. NDIAYE

Le Comité Exécutif,

Pris connaissance de la proposition de conciliation faite en l'espèce,

La refuse.

##### B. M. DUBOIS

Le Comité Exécutif,

Pris connaissance de la proposition de conciliation faite en l'espèce,

La refuse.

#### 2) Désignations

Le Comité Exécutif,

Jean-Claude LEFRANC n'ayant pas pris part aux délibérations et au vote,

Approuve les propositions de la Commission fédérale de l'arbitrage pour remplacer M. Didier VALSAQUE en tant que représentant de la Commission fédérale de l'arbitrage au sein des commissions suivantes :

- Commission fédérale du statut de l'arbitrage : M. Lilian JURY
- Comité stratégique emploi-formation : M. Jean-Claude LEFRANC
- Commission de discipline de la LFP : M. Alain AUGU



## **V. Président de la Ligue du Football Amateur**

### **1) Communication**

Claude DELFORGE indique au Comité Exécutif qu'une convention de collaboration a été signée avec l'Amicale des éducateurs de football (AEF) a été signée jusqu'en juin 2028. Elle prévoit notamment des engagements relatifs à la lutte contre les violences et incivilités, mais aussi à la promotion du Programme éducatif fédéral (PEF) et des pratiques diversifiées.

Par ailleurs, les premières livraisons de caméras embarquées ont été effectuées lors de la semaine du 1<sup>er</sup> décembre, dans les Districts participant à l'expérimentation menée par la direction de l'Arbitrage.

En parallèle, les réunions prévues avec les Ligues pour approfondir et concrétiser les conclusions de la Conférence nationale du football se préparent pour le début d'année 2026.

Enfin, Pierric BERNARD-HERVE présente les orientations approuvées par le BELFA pour renforcer l'encadrement technique des catégories U6 à U13. Il est proposé d'inscrire ce point à l'ordre du jour du Comité Exécutif du 15 janvier pour examiner ces préconisations en détail.



**La prochaine réunion du Comité Exécutif aura lieu :**

**- Le jeudi 15 janvier à 9h30**